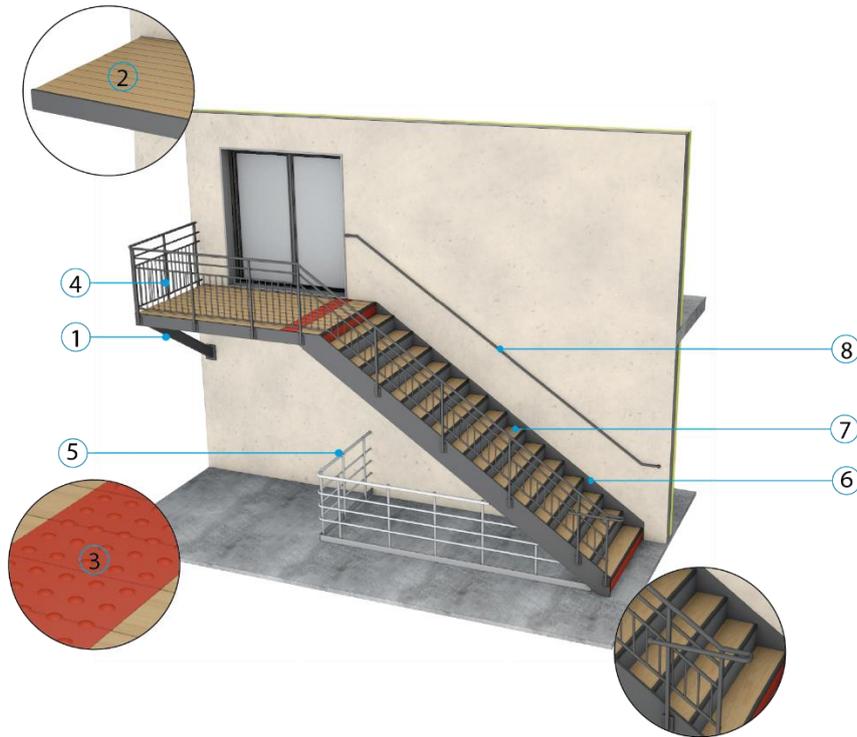


Caractéristiques techniques



Source : www.programmepacte.fr

Performances mécaniques :

Portée courante : dépend de la structure porteuse :

- Charge d'exploitation Q à considérer
Selon §4.2.2 du guide RAGE, mai 2013
- Charges de Neige s_k à considérer
Selon §4.2.3 et Annexe B du guide RAGE, mai 2013
- Charges de vent à considérer
Selon §4.2.4 et Annexe B du guide RAGE, mai 2013
- Actions thermiques T à considérer
Selon §4.2.5 et Annexe B du guide RAGE, mai 2013

Performances sismiques :

Selon §4.2.6. et Annexe C du guide RAGE, mars 2014

Dilatation thermique :

Selon §4.2.5 du guide RAGE, mai 2013 :

- Système bridé et assemblages fixes sans possibilité de dilatation au niveau des attaches / efforts induits sur les assemblages
- Système librement dilatable et assemblages fixes et coulissantes (exemple joint de dilatation) / pas d'efforts induits mais déformations à estimer (+/- 5 mm par mètre pour l'acier)

Fixations sur le support :

Pré-scellées ou post-scellées

Étanchéité à l'eau et stagnation :

- Solutions de colmatage des possibles intrusions d'eau (film étanche pare pluie, éléments étanches de par la conception de l'assemblage).
- Respect du DTU 36.5 pour la garde à l'eau.
- Pente d'au moins 2% pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies / si pente vers l'intérieur, évacuation via un chéneau avec dispositif caillebotis et bavette de rejet d'eau / si pente vers l'extérieur, système de drainage à mettre en place.
- Les marches sont conçues pour éviter de glisser (caillebotis, tôles larmées, etc.). La stagnation d'eau peut entraîner de la corrosion au niveau des interstices marches/limons.

Performances acoustiques :	Selon §4.9 du guide RAGE, mars 2014
Réaction au feu et Résistance au feu :	Eléments porteurs des balcons : R30 selon arrêté du 19 juin 2015
Résistance à la propagation véritable du feu :	Selon §4.6 du guide RAGE, mars 2014
Accessibilité :	Selon §4.8 du guide RAGE, mars 2014 et réglementation en vigueur
Durabilité de l'ouvrage :	Selon §4.10 du guide RAGE, mars 2014
Document de référence :	Guide RAGE, mars 2014.
Document de mise en œuvre :	Calepin PACTE – Juillet 2018 – Eléments métalliques rapportés.

La totalité des charges sur la structure rapportée doit être reprise par le bâtiment support. Le moment de flexion du porte-à-faux est décomposé en un effort de traction dans la poutre maîtresse et un effort de compression dans la béquille. Les fixations du palier au bâtiment support peuvent être conçues « articulées ». Cette conception permet de reprendre des charges un peu plus importantes que pour la conception en porte à faux. Les conséquences sur le bâtiment support sont moindres. La fixation de la béquille (platine, scellement, armatures de répartition, etc.) doit faire l'objet d'une étude spécifique et d'une réalisation soignée.